



## TÊTE DE RIVIERE D'ENTRAÎNEMENT

**Le dimanche 5 février 2012**  
**Base Nautique Fenestrier à ROMANS**  
**AVANT-PROGRAMME**

### 1/ Course

- Code des courses de la FFSA.
- parcours de 4 000 (cadet) ou 6000 mètres (junior et senior) dans le sens du courant.
- Départs lancés

### 2/ Embarcations

- Afin de permettre au plus grand nombre de participer, notamment aux rameurs ayant débuté cette saison, le 2X a été ajouté (catégorie cadet et junior). Mais nous rappelons aux clubs que les équipages engagés doivent être capables de réaliser le parcours sans assistance.
- Voir type des épreuves dans le tableau ci dessous :

| Courses n° | Intitulés | Distances |
|------------|-----------|-----------|
| 1          | SH 2-     | 6 000 m   |
| 2          | SH 1X     | 6 000 m   |
| 3          | SF 2-     | 6 000 m   |
| 4          | SF 1X     | 6 000 m   |
| 5          | JH 2-     | 6 000 m   |
| 6          | JH 2X     | 6 000 m   |
| 7          | JH 1X     | 6 000 m   |
| 8          | JF 2-     | 6 000 m   |
| 9          | JF 2X     | 6 000 m   |
| 10         | JF 1X     | 6 000 m   |
| 11         | HC 2-     | 4 000 m   |
| 12         | HC 2X     | 4 000 m   |
| 13         | HC 1X     | 4 000 m   |
| 14         | FC 2-     | 4 000 m   |
| 15         | FC 2X     | 4 000 m   |
| 16         | FC 1X     | 4 000 m   |

### 3/ Réunion des délégués

- 8 heures 45 dans la salle de réunion de la base Fenestrier.

COMITE DROME ARDECHE D'AVIRON

71, rue Latécoère, Maison des bénévoles du sport 26000 VALENCE – tel : 04.75.75.46.57 / 06.61.36.41.88

Site Web: <http://aviron2607.ublob.fr> / Courriel: [aviron2607@mbsport.fr](mailto:aviron2607@mbsport.fr)

#### 4/ Engagements

- Réservés aux rameurs en possession de la licence FFSA 2011 et à jour de leurs certificats médicaux.

- rotation de coque interdite sur la même distance.

- Les engagements devront être réalisés sur la fiche jointe avant le

**Mercredi 1 février 2012 dernier délai à :**

[aviron2607@mbsport.fr](mailto:aviron2607@mbsport.fr)

-pensez à noter les rotations de coque sur la feuille d'inscription

#### 5 / Ordre de passage

- des créneaux horaires de passage seront définis en fonction des engagés.

#### 6/ Classements, résultats

- Un classement général au temps sera effectué pour chacune des catégories.

- Les résultats seront affichés à la base nautique, diffusés par courriel aux clubs participants et disponible sur le site Internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

#### 8/ Horaires des courses

- Parcours 6000 m : le premier départ aura lieu à 10heures. Puis toutes les trente secondes.

- Parcours 4000 m : le premier départ aura lieu à 11 heures. Puis toutes les trente secondes.

- Des créneaux horaires seront définis, les clubs veilleront à ce que les équipages respectent ceux-ci.

#### 9/ Sécurité

- Elle sera assurée pendant les horaires de compétition sur l'eau par le comité Drôme Ardèche d'Aviron et par les clubs participants.

- Nous demandons à tous les clubs inscrits de participer à la sécurité en mobilisant au minimum deux bénévoles. Ces personnes seront présentes dans les canots moteurs tout au long du parcours pour assurer la sécurité.

#### 10/ Numéros

Ils seront fournis par l'organisateur.